Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-043_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Création de la Commission d'Appels d'Offres (CAO)

Date de convocation :

28/04/2026

Membres en exercice :
35

Nombre de participants :

32

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2026

N°043/2026

Le 04 mai deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur KERNEIS Mickaël.

Membres présents :

Mme ACHARD Denise, Mme ARNAUD Véronique, M. BETRANCOURT Thierry, Mme CALVEZ Michèle, Mme COXALL PHILIPPE Mary, M. CROGUENNEC Nicolas, DEFLOU François-Xavier, M. DURAND Pascal, M. GALLESIO Edgard, M. GUILLON Laurent, Mme HOUBERDON Céline, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MONZE Fanchon, M. LE ROUX Hervé, Mme LEMUNIER Laurence, M. LEZENVEN Jean Michel, M. MOLLIER Laurent, M. MORVAN Olivier, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PRIGENT Pascal, Mme RENSONNET Carine, M. RIVASSEAU Jean-Paul, Mme SEGALEN Françoise, M. SENECAL Laurent, Mme TANGUY Geneviève, Mme THOUARD Sylvie, Mme ZAMAI Sonia

Membres absents avec pouvoir :

M. POITOU Mickaël ayant donné pouvoir à Mme HOUBERDON, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. DURAND

Membre absent et excusé :

M. GALL Jean Luc

M. BETRANCOURT est désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle que conformément à l'article 22 du Code des marchés publics, il y a lieu de constituer une commission d'appel d'offres composée du Président ou de son représentant, et de 5 membres du conseil de communauté.

Le Président propose d'élire les membres de la commission CAO à main levée et fait appel à candidatures.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de recourir à un vote à main levée,

- Valide la composition de la Commission d'Appels d'offres décrite ci-dessous et qui est issue de la procédure de vote, conformément aux dispositions prévues par le Code général des Collectivités Territoriales :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-043_2026-DE

CAO	Commune	Prénom / Nom
Président	Rosnoën	Mickaël KERNEIS
Titulaire 1	Argol	Jean Michel LEZENVEN
Titulaire 2	Camaret-sur-mer	Joseph LE MEROUR
Titulaire 3	Crozon	Sylvie THOUARD
Titulaire 4	Lanvéoc	Christine LASTENNET
Titulaire 5	Roscanvel	Jean Paul RIVASSEAU
Suppléant 1	Argol	Sonia ZAMAI
Suppléant 2	Crozon	Fanchon LE MONZE
Suppléant 3	Landévennec	Roger LARS
Suppléant 4	Le Faou	Geneviève TANGUY
Suppléant 5	Telgruc-sur-mer	Mathilde PAILLOT POULIQUEN

Affiché le : 11/05/2026

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

Le Secrétaire,

Thierry BETRANCOURT